

TE VEA OTE HONU



LE JOURNAL DU TRI



Taunoa,
un collège
éco-responsable
➤ Page 6

Grand
concours
de **DESSIN**
➤ Page 16

**JEU CONCOURS
GAGNEZ!**

1 iPad 2

**PAGE
15**



**PAGES
9/11**

DOSSIER

RÉDUIRE SES DÉCHETS



Téléchargez votre journal sur www.sep.pf

Nos poubelles se mettent au vert !

Pour le 21^e numéro de Te vea o te honu, la SEP met l'accent sur la réduction des déchets, suite à la première semaine de la réduction des déchets menée par l'ADEME en Polynésie française fin novembre.

À travers nos actus, nos trucs et astuces et, surtout, notre dossier, vous saurez tout ce qu'il y a à savoir pour diminuer la production de vos déchets ménagers.

Quant aux déchets recyclables, nous allons définir nos nouveaux objectifs. C'est en tout cas le but de la campagne MODECOM que vous découvrirez dans nos actus dont les résultats seront connus début 2012. Vous verrez également que les scolaires ne sont pas en reste, notamment le collègue de Taunoa, qui a signé un contrat vert avec la SEP.

En papier recyclé et recyclable, le journal de la SEP s'inscrit parfaitement dans la logique de développement durable.

Une fois votre lecture achevée, ne jetez pas ce journal dans n'importe quelle poubelle. Conservez-le pour avoir les bons conseils à portée de main ou bien placez-le dans le bac vert, contenant dédié aux matériaux recyclables. Ainsi, il continuera sa vie et, qui sait, vous reviendra peut-être tout neuf dans le prochain numéro de Te vea o te honu...

L'équipe de la SEP.

SOMMAIRE

- 03 ACTUS**

- 04 ACTUS SEP**

- 06 DU CÔTÉ DES ÉCOLES**

- 08 DU CÔTÉ DES COMMUNES**

- 09 DOSSIER : réduire ses déchets**

- 12 DU CÔTÉ DES ENTREPRISES**

- 13 TRUCS ET ASTUCES : Apprenez à décoder les étiquettes.**

- 14 INFOS PRATIQUES**

- 15 JEU CONCOURS**

TRI DU BAC VERT TOUS CES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE PROPRES ET JETÉS EN VRAC



PAPIERS
JOURNAUX

CARTONS

BOUTEILLES
PLASTIQUE
avec leur bouchon

BOÎTES
MÉTALLIQUES

CANETTES
ALUMINIUM

Les chiffres qui parlent

CONNAÎTRE SON POIDS EN DÉCHETS !

Peu importe notre silhouette, en matière de déchets, nous sommes tous des poids lourds.

Le gisement total annuel des ordures ménagères en PF atteint environ 120 000 tonnes, ce qui représente une production d'environ 365 kg/habitant/an au Fenua. Il est aujourd'hui primordial de réduire notre production de déchets. Si vous ne savez pas par quel bout commencer, **retrouvez toutes les informations indispensables dans notre dossier, en pages 9, 10 et 11.**

365

C'est le poids, en kg/habitant/an, que nous pesons en déchets !



© DR

La cocotte attitude

La cocotte attitude, c'est plus d'idées pour moins de papier.

Lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets, les Intercommunales de gestion des déchets et Bruxelles Environnement - IBGE sont partis en chasse contre le gaspillage du papier, quel que soit le lieu où il se produit (administrations, écoles, entreprises, au sein des ménages...). Chacun peut participer au défi de réduction du papier, chaque jour, en partageant ses bonnes idées sur le site : www.moinsdepapier.be

Nous vous présentons ici une liste non exhaustive des conseils les plus postés par les internautes pour réduire les déchets papier :

- Utiliser le verso comme papier brouillon
- Scanner plutôt que photocopier
- Utiliser un papier respectueux de l'environnement
- Recevoir ses factures par mail
- Éviter l'impression systématique de mails
- Limiter l'utilisation des Post-It



© : www.moinsdepapier.be

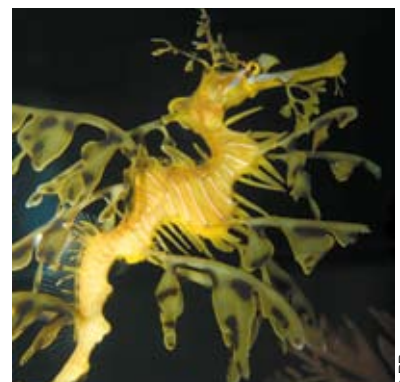
La cocotte attitude, c'est avant tout un état d'esprit et des actions au quotidien.

Pacifique-Rio à l'affiche

L'économie verte et globale sera abordée au sommet de Rio des 20+, conférence décennale des Nations Unies sur les moyens de stimuler le développement durable.

Le Pacifique entend y être au premier plan, s'y l'on en juge par les réunions des ministres de l'Environnement du Pacifique et le premier Forum de l'environnement du Pacifique (12 septembre 2011), qui a réuni des experts de toute la région.

La gestion des déchets s'inscrit dans une logique de développement durable, pour préserver la nature, les fonds marins et la richesse des îles, lesquels sont les principaux atouts touristiques du Pacifique. Un rendez-vous capital à ne pas louper...



© DR

Pour protéger la faune marine, les îles Cook veulent créer un parc marin de 30 millions de km²

Ça tourne !

Le 29^e Festival international du film d'Environnement est ouvert à tous les cinéphiles Verts. L'événement se tiendra du 7 au 14 février 2012, au Cinéma des cinéastes, à Paris.



© M. Coulourme

Source : www.festivalenvironnement.com

Le Festival se propose de promouvoir des films de tous pays, dans tous les genres et pour tous publics, abordant des thèmes liés à l'environnement, au développement durable et à l'écologie entendus au sens large. Le festival interroge la place de l'homme dans son environnement de façon globale : biodiversité, enjeux environnementaux et humains, réchauffement climatique, gestion raisonnée des ressources, gestion des déchets, santé, urbanisme...

Si vous souhaitez participer, rien de plus simple : rendez-vous sur : www.festivalenvironnement.com ou écrivez à : fife@iledefrance.fr

Les JO écologues de Londres en 2012



Pour organiser des Jeux "verts", Londres a un plan développement durable : le "Towards a One Planet 2012".

Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, les déchets (diminution, recyclage...), la biodiversité...

Le parc olympique est construit sur d'anciens sites industriels réhabilités. Une réhabilitation qui permettra à la ville de disposer d'un nouvel espace vert : 2 000 arbres y seront plantés, ainsi que plus de 300 000 végétaux de zones humides. Il deviendra ensuite une réserve pour les espèces rares.

Le stade olympique, lui, est éco-conçu : structure élaborée à 75 % avec des matériaux légers, béton à faible densité carbonique, utilisation de polymère recyclable et de chanvre... Et il sera démantelé à l'issue des Jeux. Le recyclage et la gestion des déchets

occupent une place importante du projet puisque aucun déchet ne sera mis à la décharge pendant la durée des Jeux, de nouvelles infrastructures de traitement des déchets ayant été développées. Ceci permettra, entre autres, de réduire le plus possible l'impact des Jeux sur la vie sauvage et son habitat.



Les Jeux Olympiques, prévus à Londres en 2012, sont placés sous le signe du développement durable. Des infrastructures de traitement des déchets ont vu le jour pour réduire au maximum l'émission de déchets durant les Jeux.

Taiarapu Est révisé ses bases du tri !

Jeudi 17 novembre 2011, l'ensemble du Conseil Municipal de la Commune de Taiarapu Est a visité le CET de Paihoro et le CRT de Motu Uta. Cette journée, organisée par la SEP, a permis à ces élus de cette commune de réviser leurs consignes de tri et de mieux comprendre le parcours de leurs déchets. Après la Commune de Mahina en ce milieu d'année, Taiarapu Est est la seconde commune à suivre cette formation, spécifique des élus, proposée par la SEP. La prochaine étape sera la sensibilisation du personnel de ramassage. Durant cette rencontre, la direction de la SEP a présenté ses nouveaux tarifs pour les déchets communaux en 2012 où le tri sera mis à l'honneur, par l'application d'une grille tarifaire incitative au tri des déchets ! **Alors Mesdames et Messieurs les élus, à vos bacs, prêts, triez !!!**



© Olivier MAZAT

Le conseil municipal de Taiarapu Est en visite au CET de Paihoro

Le MODECOM épluche vos poubelles

La SEP a mis en place une campagne MODECOM (méthodologie de caractérisation des ordures ménagères) en octobre, afin de constater nos performances en matière de recyclage et définir de nouveaux objectifs. MODECOM est une méthodologie bien rôdée, mise en place par l'ADEME. Elle est appliquée par la SEP pour la 3^{ème} fois, après 1998 et 2002. Pour réaliser cette enquête approfondie, Nicolas Klethi, ingénieur technicien au bureau d'études Inddigo, est venu de France encadrer et former une équipe locale de trieurs, gérer la campagne et analyser les résultats.



© Valentine Labrousse

Nicolas Klethi, coordinateur de la campagne MODECOM.

Ces derniers, attendus début 2012, vont permettre d'ajuster la politique globale de gestion des déchets et offrir un comparatif avec ceux de 2002. La courageuse équipe, composée de six hommes SEP, a œuvré durement, décortiquant les déchets de toutes les communes de Tahiti et Mooreav. Un travail de longue haleine, pénible, mais nécessaire. Les déchets sont répartis selon leur type, au nombre de treize catégories : les putrescibles, les papiers, les cartons, les textiles sanitaires, les déchets complexes (multi composites)... Dans ces groupements, il existe des sous catégories, ce qui complique encore un peu plus la tâche.

Cette étude a été financée en partenariat avec l'ADEME.

Les installations de la SEP passées au crible

Déjà 11 ans que la SEP œuvre au Fenua pour le tri, le traitement et le recyclage des déchets. Il est donc largement temps de faire un audit des différentes installations, mettre à jour ce qui doit l'être, pérenniser ce qui fonctionne et optimiser les services. Le CET de Paihoro, la station de transfert de la Punaruu, celle de Moorea et le CRT de Motu Uta vont être passés au crible ; les résultats de cette enquête interne seront communiqués dans le prochain numéro de Te vea o te honu, début 2012.

Ils vont permettre à la SEP d'établir un nouveau cahier des charges, en 2012 sera appliqué en février 2013.

La déchetterie de Moorea, un site au top !

Devant le succès de la déchetterie de Moorea (80 à 100 visiteurs par jour), la SEP vient d'embaucher un second gardien. Il va renforcer la sûreté des lieux, guider les usagers, veiller à une meilleure circulation et au bon tri des déchets. Car l'installation est mixte, comportant une zone de transfert, réservée à la commune et une zone de déchetterie réservée aux habitants. Les déchets des bac gris y sont mis en caissons étanches et hermétiques avant d'être acheminés jusqu'au CET de Paihoro, ceux des bacs verts sont conditionnés en bennes ouvertes avant de partir au CRT de Motu Uta.

Jusqu'à présent, les usagers sont orientés par un gardien, mais pour gérer les quelque 80 à 100 véhicules journaliers, un second gardien est nécessaire. Plus de sécurité, plus de conseils, plus de confort pour les particuliers, chacun est gagnant !



Déchetterie de Moorea

© SEP

Où et quand ?

Le site de Moorea se situe à Temae, en face du golf. Il est ouvert du lundi au samedi, de 6h à 11h ; les lundis, mercredis et vendredis après-midi, de 14h à 17h.

L'accès est libre et gratuit pour les particuliers.



TAUNOA, COLLÈGE ÉCO-RESPONSABLE

Les habitudes changent, le développement durable et le tri des déchets sont passés dans les mœurs de la plupart des foyers. Mais qu'en est-il à l'école ? Là où les enfants passent plus de la moitié de leur temps, les bons gestes ne sont souvent pas appliqués. C'est pourquoi la SEP a mis en place une convention avec certains établissements scolaires, une sorte de pacte vert que certains ont déjà signé, dont le collège de Taunoa.

Trier ses déchets est peut-être automatique à la maison, mais à l'école, les gestes se perdent. Pour pallier ce problème, la SEP traite directement avec les chefs d'établissement, motivée par une volonté de résultats et plus d'efficacité. Oti le temps des conférences devant un parterre d'élèves fiu. Désormais, la SEP s'assure le soutien du chef d'établissement, lequel travaille avec ses équipes à changer les habitudes de tri (administration, vie scolaire, personnels TOS, enseignants...). Une fois les adultes volontaires choisis, **chaque classe élit un élève éco-délégué. La SEP forme alors les éco-délégués**, qui deviennent des supers ambassadeurs de l'écologie au sein de leur classe et de leur établissement scolaire.



Martine Salaberry, la principal du collège de Taunoa et Nathalie Jean, principal adjointe, ont répondu à nos questions...

Pourquoi avoir signé cette convention ?

À Taunoa, le collège a intégré l'éducation à l'environnement, le respect des lieux de vie et l'éco-citoyenneté à son projet d'établissement, lequel court jusqu'à 2014. Mais avant cela, l'établissement était déjà engagé, notamment par le biais d'actions comme "Le collège propre". Nous avions tous une volonté commune, mais manquions de moyens et d'accompagnement. La convention est arrivée à point nommée pour le collège de Taunoa, déjà engagé dans le tri des déchets.

La mise en place des consignes de tri s'est-elle faite facilement ?

Oui, très facilement, car agents et personnels enseignants étaient volontaires et déjà acteurs. Nous avons profité des trois jours de pré rentrée, quand tous les adultes étaient réunis, pour faire la formation... et nous avons tous beaucoup appris ! Nous nous sommes rendus compte que nous commettions des erreurs en triant, ce qui rendait caduque nos actions. Cette année démarre donc sur de bonnes bases.

Dans la pratique, comment s'organise le tri ?

Chaque classe est équipée d'une poubelle verte et d'une poubelle grise. Comme les élèves sont très motivés, cela est plus facile. Les éco-délégués, formés le 25 octobre la SEP, veillent au respect des consignes. Le personnel ATEC vérifie le soir que le tri a bien été effectué. Nos classes de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) ont réalisé les contenants de tri. Nous avons commandé le matériel, et le projet a fait l'objet d'un enseignement particulier. Nous évaluerons en fin d'année les élèves pour s'assurer des efforts réalisés, de ceux à fournir, et du plaisir dans la pratique. La convention avec la SEP sera très certainement renouvelée l'an prochain.

Les élèves sont-ils intéressés ?

Énormément. Beaucoup voulaient être éco-délégué. Ils posent des questions, sont motivés, très investis dans leur mission, surtout les petits 6e. Ils apprécient la qualité du lieu de vie et comptent bien le conserver ainsi : propre. Ils veulent même nettoyer la Fautaua, derrière le collège, encombrée de débris. Mais nous nous y opposons : elle est trop sale pour que les élèves y mettent les pieds. Cette insalubrité est regrettable, car avec tous les efforts fournis par les élèves, nous aimerions que le paysage alentour soit en harmonie avec la politique du collège.



La rivière de la Fautaua devant le collège.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

DES PILES, DES PILES, ENCORE DES PILES !

Dans son édition du mercredi 21 septembre 2011, La Dépêche de Tahiti relatait l'incroyable collecte des élèves de l'école Matairea, à Papeari, lesquels avaient lancé un concours écologique. En une semaine, ils avaient réuni 319,75 kg de piles usagées.

L'école s'était ensuite tournée vers la SEP afin que les piles arrivent soient enlevées et traitées. Hors, la SEP n'est plus mandatée par le Pays pour assurer ce service. C'est vers la DIREN qu'il faut se tourner pour toutes informations sur les piles. L'école Matairea a été orienté vers la DIREN (47.66.66).



ETABLISSEMENTS QUI TRIENT LEURS DÉCHETS AVEC LA SEP :

- Lycée Taiarapu Nui,
- Collège de Pajara,
- Collège de Hitiaa,
- Collège de Taunoa,
- Collège de Pao Pao,
- Collège de Paea,
- Collège de Mahina
- Lycée Gauguin

La DES, suit ce projet, et vient de mettre en place un relais EDD (Enseignant Développement Durable) dans chaque collège et lycée de Tahiti et Moorea, soit 23 personnes.



LE CALENDRIER DE LA SEP, DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année depuis huit ans, les établissements scolaires du primaire se voient distribuer le calendrier de la SEP.

Te Honu s'invite dans les classes, car qu'on soit à l'école ou à la maison, il faut trier !





RENCONTRE AVEC PHILIPPE SAUA



Trier c'est bien, mais il faut des hommes pour collecter les déchets, leur permettre d'atteindre leur destination finale. Sans eux, rien ne serait possible. Nous avons rencontré Philippe Saua, responsable du parc à matériel de Mahina.

Peux-tu nous décrire ton poste ?

Je gère le parc à matériel de la commune de Mahina depuis plus de dix ans. Je m'occupe de la logistique, de la partie maçonnerie, de la collecte des déchets.

Avec combien de personnes travailles-tu ?

En ce qui concerne le pôle Environnement, il y a 14 personnes. Pour chaque tournée il faut 3 hommes : deux éboueurs et un chauffeur.

Qu'est-ce qui est le plus difficile dans ton travail ?

Les plaintes. Les gens appellent pour se plaindre comme quoi le bac n'est pas ramassé ou que des déchets ne sont pas collectés. Mais mes hommes respectent les consignes : si le bac vert n'est pas bien trié, ils le laissent. Les habitants de Mahina ont du mal à comprendre ça...

Des problèmes lors des tournées ?

Parfois, oui. L'équipe peut se faire insulter, car les gens pensent que c'est aux agents de trier et qu'ils doivent prendre tous les bacs, mêmes ceux non triés !

La fiche rouge "Refus de tri" est-elle souvent utilisée ?

Non, car les habitants s'en moquent. Nous la plaçons mais ils ne la regardent pas et la jettent.

D'après toi, pourquoi le tri est difficile sur Mahina ?

Le tri est relativement récent (2006) et l'information passe mal car les gens ne se souviennent pas ce qu'il faut

mettre dans tel ou tel bac. On m'appelle parfois pour me demander conseil !

Que faudrait-il pour améliorer le tri sur la commune ?

Plus d'informations pour les particuliers. Et peut-être un Messenger du tri. Un homme qui passerait dans les quartiers pour expliquer l'importance du tri, où vont les déchets, dans quels bacs les mettre. Du concret.

Quels sont les projets ?

Nous voulons créer une déchetterie à Orofara. Nous avons aussi demandé la mise en place de stations de déchetterie dans des lotissements comme Mahinarama. Nous ménagerions ainsi les camions et économiserions sur leur entretien (essence, pneus...). Nous aurons les réponses en 2012.



Une partie de l'équipe du pôle Environnement. Les hommes sont polyvalents et volontaires.

© Valentine Labrousse

CLASSEMENT DES COMMUNES : DES PERFORMANCES HISTORIQUES !

* Tendence 2011 sur la base des résultats au 30 septembre 2011.



La 1^{ère} position de Punaauia semble se confirmer avec un taux de captage prévisionnel à 60% pour 2011. Arue affiche pour le moment une baisse de son taux de captage tout en restant à une très bonne 2^{ème} place. L'importante progression de Moorea semble garantie avec +13,5 points par rapport à 2010. Les communes de Pirae et Mahina se placeraient à la 4^{ème} et 5^{ème} dans le classement.



Pour 2011, Papeete et Taiarapu Est sont bien parties pour afficher une hausse de leur taux de captage respectif. Contrairement à Papara et à Paëa dont le taux de captage devrait baisser de plus d'1 à 2 points.



Enfin, les encouragements de la SEP vont aux communes de Taiarapu Ouest, Hitiaa O Te Ra et Tevai Uta qui sont en bas du classement, tout en affichant une augmentation de leurs performances.

COMMUNES	2010	2011 *
PUNAAUIA	57,50%	60,00%
ARUE	43,60%	41,90%
MOOREA	21,40%	34,90%
PIRAE	30,70%	33,40%
MAHINA	23,40%	29,50%
PAPEETE	17,40%	18,70%
PAEA	19,50%	17,80%
TAIARAPU EST	8,80%	10,88%
PAPARA	11,40%	10,87%
TAIARAPU OUEST	7,60%	10,83%
HITIAA O TE RA	5,80%	8,40%
TEVAI UTA	3,00%	6,20%
TOTAL	27,50%	31,00%

Définition : Le taux de captage est le rapport entre le poids des déchets recyclables produits par les habitants d'une commune et celui qui est réellement collecté et déposé au CRT de Motu Uta, par les services de la commune. En moyenne, une famille vivant en Polynésie française génère 65kg de déchets recyclables par an.

RÉDUIRE SES DÉCHETS POURQUOI LA PRÉVENTION ?

La quantité de déchets a doublé en 40 ans !

Au fenua, chacun d'entre nous jette en moyenne 365 kg/an de déchets dans les poubelles et containers de tri. Il est temps de réduire cette production, pour notre bien-être à tous, comme celui de la Terre...

Les déchets constituent un problème économique et écologique pour les pays insulaires océaniques. Aussi, une stratégie de gestion des déchets solides pour la région Pacifique a été adoptée par quinze pays le 15 septembre 2005.

La gestion des déchets représente un défi de taille pour la Polynésie française en raison de la dispersion du gisement, de l'éloignement des îles et des faibles espaces fonciers disponibles, notamment sur les atolls où l'enfouissement n'est pas ou peu envisageable.

Moins de déchets, moins de pollution

La réduction des déchets permet de diminuer la consommation de ressources non renouvelables, de limiter les rejets de gaz à effet de serre (GES) et, au niveau local, d'avoir moins recours à l'incinération ou à l'enfouissement et de maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets. Chaque geste compte. Nous pouvons tous agir de manière concrète et systématique.

Des solutions toutes simples !

Pour réduire la production de déchets, pas besoin de se casser la tête... **les solutions sont simplissimes.**

- Tout d'abord, **mieux acheter** en faisant une liste avant de faire les courses. C'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix, en privilégiant les produits ayant moins d'emballage et ceux qui sont réparables et rechargeables. C'est aussi acheter d'occasion, voire emprunter ou louer.



Trier ses déchets, c'est les inscrire dans un processus de recyclage. Ce dernier est indispensable au bien-être de la planète

© DR

- Ensuite, **mieux utiliser**, c'est réduire la quantité des produits utilisés en respectant les doses prescrites et en privilégiant les produits réutilisables.
- Enfin, **moins jeter**, c'est prolonger la durée de vie des produits, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus, composter ses déchets organiques...

STOP AU GASPILLAGE

Chaque Français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle, soit :

7 KG d'aliments encore emballés,

13 KG de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés...

20 KG d'aliments au total



En faisant un peu attention, chacun de nous peut facilement éviter ce gaspillage. Pour cela, il existe quatre moyens très simples :

- **JE FAIS MES COURSES AVEC UNE LISTE.** Je suis donc certaine de n'acheter que ce dont j'ai réellement besoin !
- **JE CONSERVE BIEN LES ALIMENTS,** en les couvrant notamment avant de les mettre dans le frigo pour ne pas qu'ils se dessèchent.
- **JE CUISINE ASTUCIEUX.** S'il me reste des tomates un peu « vieilles », j'opte plutôt pour des spaghettis à la bolognaise plutôt qu'à la carbonara !
- **J'ACCOMMODE LES RESTES...** n'est-ce pas comme cela que notre bon vieux maa tinito a été inventé ?!



© DR

COMMENT RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE SES DÉCHETS ?

Grâce à quelques gestes simples
et de nouvelles habitudes, on peut
être plus efficace,

Suivez le guide



J'achète des éco-recharges

Utiliser les éco-recharges permet de diminuer la quantité d'emballages de 50 à 70 % par rapport aux produits classiques et d'économiser ainsi les matières premières nécessaires à la fabrication des emballages.

En achetant des éco-recharges on peut réduire ses déchets de 1 kg par personne et par an.

Je limite les emballages

Les produits grands formats ont moins d'emballage et sont identiques à ceux présentés en petit format ! Un produit comportant moins d'emballage est souvent plus économique.

En choisissant des produits avec moins d'emballage, on peut réduire ses déchets de 26 kg par personne et par an.

Au bureau, j'utilise ma tasse

Oti le gobelet jetable ! En se servant d'une tasse, on redécouvre le plaisir de boire dans un contenant isolant qui garde sa boisson chaude plus longtemps.

À la coupe ou en vrac

Fromages et charcuteries à la coupe, fruits et légumes au détail, légumes secs, céréales, vis et clous en vrac. Il y a de nombreuses manières d'éviter les emballages superflus. En plus de produire moins de déchets, les produits à la coupe ou en vrac sont le plus souvent moins coûteux.

En achetant des produits à la coupe ou en vrac on peut réduire ces déchets de 2 kg par personne et par an.

Je fais réparer mes appareils

Une simple réparation permet souvent de remettre un appareil en état de marche. Cela évite un nouvel achat et permet une économie de matière première.

Nous jetons en moyenne 16 à 20 kg d'équipements électriques ou électroniques par an. En passant par la case réparation, on peut réduire ses déchets.



Je fais du compost

Composter ses déchets de cuisine et de jardin, c'est produire un amendement de qualité pour les sols tout en réduisant le transport de déchets, le recours à la mise en décharge et à l'incinération.

En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an.

Je limite mes impressions

L'utilisation du papier a non seulement un coût financier, mais pèse aussi sur l'environnement. Imprimer recto-verso, utiliser le verso comme brouillon, n'imprimer que ce qui est nécessaire et privilégier l'envoi par mail sont quelques bons réflexes à prendre.

En limitant ses impressions papier, on peut réduire ses déchets de 6 kg par personne et par an.

Je donne des vêtements et des livres

Des associations collectent des vêtements, des livres, des jouets ou encore du mobilier afin de les redistribuer à ceux qui en ont besoin. Les dépôts-ventes ou les marchés aux puces sont également un moyen de transmettre à d'autres ce dont on n'a plus l'usage.

En donnant par exemple des vêtements qu'on ne porte plus, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.

Je choisis de la vaisselle réutilisable pour les sorties

Les assiettes et couverts à usage unique surchargent inutilement les poubelles. La vaisselle réutilisable est pratique, facile d'entretien, très tendance et résistante. Pensez-y pour les pique-niques, les goûters d'anniversaire, les apéros...

J'utilise des piles rechargeables

Elles permettent de diminuer le rejet de produits polluants, d'éviter de consommer des ressources naturelles rares et de faire des économies. Lorsque c'est possible, il est préférable de brancher ses appareils directement sur le secteur. Déposer les piles usagées et les accumulateurs en panne dans les points de collecte disposés chez les commerçants ou en déchèterie permet de récupérer les métaux lourds qu'ils contiennent.

La Semaine européenne de la réduction des déchets a eu lieu du 19 au 27 novembre. L'occasion de sensibiliser et offrir des solutions simples et efficaces.



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

L'objectif de la Semaine européenne de la réduction des déchets est avant tout de sensibiliser à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien, aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant. La Semaine s'adresse aux administrations et collectivités, aux associations, aux scolaires et au grand public, car tout le monde peut agir !

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES

De plus en plus d'entreprises font appel à la SEP pour le traitement de leurs DEEE, déchets toxiques ou recyclables...

■ 3000 FÛTS DE CARBURANT EXPORTÉS POUR RECYCLAGE

Deux à trois fois par an, les sociétés PETROPOL et TOTAL font appel à la SEP pour le traitement de leurs fûts de carburant usagés. En effet, les fûts étant rapidement usés par les manutentions et oxydés par les transferts maritimes, ils doivent être renouvelés régulièrement. La filière de recyclage de ce type de déchet se trouve en Nouvelle Zélande.



■ L'OPH FAIT RECYCLER PRÈS DE 60 KG DE TONERS

Après avoir collecté près d'une centaine de toners d'imprimante auprès de ses services, l'Office Polynésien de l'Habitat a contacté la SEP en novembre pour le traitement de ces déchets toxiques. Les toners ont été conditionnés et exportés vers la Métropole pour recyclage.



■ EN 2012, PLUS VOUS TRIEZ, MOINS VOUS PAYEZ !

Pour 2012, la SEP a établi sa grille tarifaire, pour le traitement des déchets des entreprises, de façon à récompenser celles qui font l'effort de trier en amont.

Par exemple, les ordures ménagères déposées en mélange au CRT de Motu Uta coûtent 15 500 Fht/tonne et le poids est arrondi à la tonne.

Si les déchets acheminés au CRT sont uniquement des recyclables du bac vert, le tarif s'élève à 7 500 Fht/tonne et le poids est arrondi au kilo.

En 2012, triez plus pour payer moins !



SPÉCIAL ENTREPRISES

LA SEP A ÉTABLI SA GRILLE TARIFAIRE, POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DES ENTREPRISES, DE FAÇON À RÉCOMPENSER CELLES QUI FONT L'EFFORT DE TRIER EN AMONT.

Par exemple, les déchets des entreprises assimilables aux ordures ménagères du bac gris, déposés en mélange au CRT de Motu Uta coûtent 15 500 Fcfp/tonne*. Si les déchets acheminés au CRT sont uniquement des recyclables (papiers, cartons, bouteilles en plastique, canettes en aluminium, boîtes métalliques), le tarif s'élève à 7 500 Fcfp/tonne* (en mélange).

TYPÉ DE DÉCHETS DES ENTREPRISES	DÉPÔT AU CRT*	DÉPÔT AU CET*
RECYCLABLES EN MÉLANGE : papiers - cartons canettes en aluminium - bouteilles et flacons en plastique - boîtes métalliques.	7 500 Fcfp/t	7 500 Fcfp/t
RECYCLABLES EN MONO-MATÉRIAUX : un seul type de déchet recyclable sans erreur.	5 000 Fcfp/t	5 000 Fcfp/t
DÉCHETS INERTES : ferrailles, gravats, autres plastiques...	7 900 Fcfp/t	5 000 Fcfp/t
DÉCHETS CLASSIQUES ASSIMILABLES AUX ORDURES MÉNAGÈRES (bac gris)	15 500 Fcfp/t	13 500 Fcfp/t

* Tarif en francs Tahiti pour 2012.



SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENT POLYNÉSISIEN

Tél. : 54 34 50 - sep@sep.pf - www.sep.pf

GAGNER DE LA PLACE DANS LE BAC VERT !



Tout le monde est confronté à ce problème à un moment ou à autre : le manque de place dans le bac vert... On ne va quand même pas tout entasser à côté, risquant le vent, la pluie, les animaux. Et puis, il faut avouer que ce n'est pas très esthétique de voir un tas qui déborde ! Pas de panique, nous sommes là pour vous apporter des solutions auxquelles vous avez sûrement pensées, mais pas appliquées systématiquement.

Compresser les contenants

Dans la mesure du possible, compressez les bouteilles, canettes de soda et autres contenants. Surtout que depuis quelques années déjà, les industries les construisent de manière à ce qu'ils soient plus souples et facilement écrasables. Pas besoin de beaucoup de force pour faire de la place dans son bac vert, la première des choses à faire étant de gagner de l'espace en compressant les bouteilles, et de les jeter avec leur bouchon.

Plier les cartons

Que faire des vieux cartons d'emballage d'électroménagers qui traînent dans les placards, ou après un déménagement ? RÉPONSE : LE BAC VERT. Oui mais voilà, bien souvent on sature vite ledit bac. La solution toute simple est de plier les cartons.

L'outil indispensable est donc une paire de ciseaux (ou un cutter) pour couper le scotch ou tep sur la surface, ou bien pour morceler le carton s'il est vraiment imposant.

Et le reste ?

Et les boîtes de conserve ? Et les journaux ? Ils trouvent également leur place dans le bac vert. Les journaux, relativement minces, occupent rarement tout l'espace. En revanche, les boîtes de conserve, soigneusement lavées au préalable, encombrant la surface. Difficile de les compresser à moins de faire de la musculation ! Des appareils existent pour faciliter la manœuvre, très amusants, du moins au début. Le mieux est encore d'en consommer en moindre quantité...

BOUTEILLES EN PLASTIQUE

-80%



CARTONS

-95%



CANETTES EN ALUMINIUM

-60%



GAGNANTS

DU DERNIER JEU-CONCOURS



Bravo à :
Teriitaumatatini
HUUI de Papeete
qui remporte la
télévision !



Bravo à :
Hirama BESSERT
de Moorea qui a
été tiré au sort
pour gagner
l'ensemble home-
cinéma !

LES BONNES RÉPONSES ÉTAIENT :

1 . Qui est Tidy Man ?

B – Un symbole placé sur les emballages pour inciter à la propreté

2 . Combien de canettes sont utilisées chaque année en Europe ?

A – 58 milliards

3 . Combien de sacs de poubelles ont été collectés sur les 3 jors de la Tahiti Nui Vaa ?

B – 400 sacs

4 . Quel est le taux de captage global estimé pour 2011 ?

B – 30,20% (à fin juin 2011)

5 . Combien de pétrole brut économise-t-on en recyclant 1 tonne de plastique ?

A – 650 kg

APPAREILS ÉLECTRONIQUES À JETER ?

Les ordinateurs, imprimantes, décodeurs, téléviseurs et autres équipements électriques et électroniques sont particulièrement polluants pour l'environnement et peuvent s'avérer dangereux pour l'homme. Il est indispensable de ne pas les traiter comme n'importe quel déchet.

La SEP vous propose de recycler vos appareils électroniques usagés moyennant le paiement de 176 F.TTC* par kg de déchet récupéré, pour les particuliers.

Comptez 209 F. TTC/kg pour les professionnels.

RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS : COLLECTE de vos appareils électroniques :

► **TOUS LES MERCREDIS**
de 12h30 à 15h30 à la SEP,
immeuble Paofai - RDC

► **Contactez-nous pour tout autre dépôt**
un autre jour.



Tuarii TEINAURI, 10 ans, de l'École Arue 1,
1^{er} prix du concours de dessin
«Dessine-moi la tortue de la SEP» (VEA N°20)
a gagné une Nintendo DSi D

JEU CONCOURS

1. Dans quel pays sont exportés les fûts de carburant usagés ?

- A - En Hollande
- B - En France
- C - En Nouvelle Zélande

2. Quel est le meilleur déchets ?

- A - Celui qui est déposé dans le bac gris
- B - Celui qui est déposé dans le bac vert
- C - Celui que l'on ne produit pas

3. Quelle commune a visité les installations de la SEP le 17 novembre 2011 ?

- A - La commune de Mahina
- B - La commune de Moorea
- C - La Commune de Tairapu-Est

4. Que veut dire le sigle MODECOM ?

- A - Modèle écologique mondial
- B - Méthodologie de caractérisation des ordures ménagères
- C - Mode opérationnel et communication

5. Plier ses cartons avant de les déposer dans le bac vert, permet de diminuer leur place de :

- A - - 50%
- B - - 75%
- C - - 95%

GAGNEZ !

1 iPad 2



Photo non contractuelle

Complétez la grille ci-contre en mettant une croix dans la bonne case et déposez-la dans une urne après avoir mentionné vos nom, prénom, n° de téléphone et adresse. Jeu valable du 05 au 19 décembre 2011 pour Tahiti, Moorea, Bora Bora, Raiatea, Taha'a et Maupiti. Le règlement et des coupons réponses sont disponibles à la SEP, immeuble Paofai, face à la Maison de la Culture. Tél. : **54 34 50**

Résultat du jeu dans notre 22^{ème} numéro, sortie prévue en MARS 2012.

Bulletin à déposer dans une urne SEP
(liste de localisation des urnes ci-contre)
entre le 05 et le 19 décembre 2011

LOCALISATION des URNES DU JEU CONCOURS

Papeete :
EDT Vaima
CPS Mamao, OPT siège
SEP Paofai
Faa'a :
OPT Centre, EDT Puurai
Puntaaui :
OPT Tamanu, OPT Centre
Paea : OPT Centre
Papara :
EDT Centre, OPT C/mer
Taravao :
OPT Centre, EDT Centre
Mahina :
OPT Pointe Venus

Arue :
EDT PK 4,9 C/mont.
Pirae :
OPT Centre, Hyper U
Hopital Taaone
Moorea :
OPT Maharepa,
OPT Papetoai,
EDT Teavaro
MAIRIES
Maupiti | Bora Bora
Tahiti | Raiatea
Moorea | Tahaa

LE JEU BULLETIN RÉPONSE N°21

	A	B	C
RÉPONSE 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

.....

Jeu limité à 1 bulletin réponse par personne.

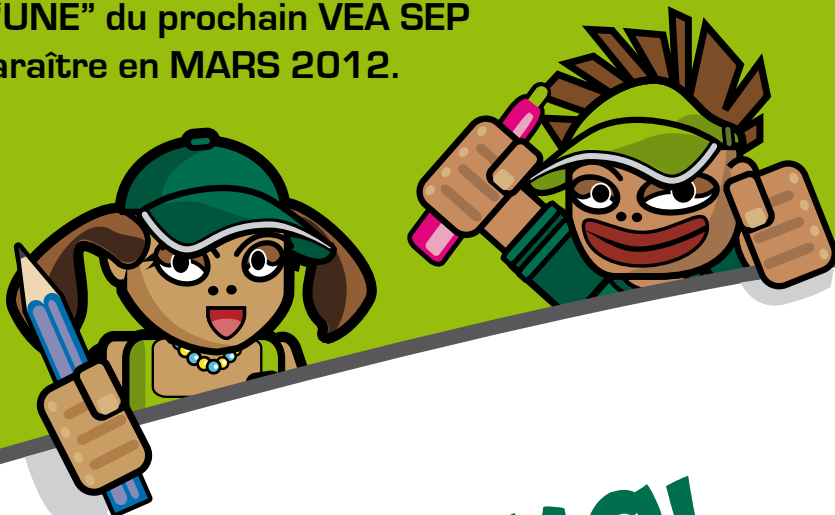
Grand Concours de **DESSIN**

© SEP

**POUR LES
10 ANS
ET MOINS**

Du 5 décembre 2011
au
31 janvier 2012

Le plus beau dessin sera diffusé
en "UNE" du prochain VEA SEP
à paraître en MARS 2012.



DESSINE-MOI

"TON BAC VERT, DANS TA COMMUNE!"

PAR EXEMPLE DANS TA RUE, DANS TA VALLEE,
SUR TON ILE OU UN ENDROIT QUE TU AIMES
DANS TA COMMUNE ...

**DE SUPERS
CADEAUX
À GAGNER !**

1^{ER} PRIX :

1 iPod Touch



**DU 2^{EME}
AU 10^{EME} PRIX :**

**Une pochette
surprise SEP**

(porté-clé, t-shirt...)

RÈGLEMENT :

Concours individuel réservé aux enfants de 10 ans et moins ou aux scolaires jusqu'en CM2. Validité du jeu du 5 décembre 2011 au 31 janvier 2012. 10 dessins individuels seront récompensés. Chaque dessin devra comporter le prénom et l'âge de l'enfant ; les nom, prénom et coordonnées (numéro de téléphone et adresse postale) de son responsable.

Tout dessin ne comportant pas ces informations sera écarté du concours. Les dessins sont à transmettre à la SEP, voir coordonnées ci-dessous.



SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENT POLYNÉSIE

BP 9636 - 98715 MOTU UTA - TAHITI - TÉL. : 54 34 50 - FAX : 54 34 51 - sep@sep.pf - www.sep.pf

